

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

PARIS

(11) N° de publication :
(A n'utiliser que pour les commandes de reproduction).

2 484 804

A1

**DEMANDE
DE BREVET D'INVENTION**

(21) **N° 80 13792**

(54) Support pliant pour table.

(51) Classification internationale (Int. Cl. 3). A 47 B 3/00.

(22) Date de dépôt..... 20 juin 1980.

(33) (32) (31) Priorité revendiquée :

(41) Date de la mise à la disposition du public de la demande B.O.P.I. — « Listes » n° 52 du 24-12-1981.

(71) Déposant : BOSC Jean Jacques, résidant en France.

(72) Invention de : Jean Jacques Bosc.

(73) Titulaire : *Idem* (71)

(74) Mandataire :

SUPPORT PLIANT POUR TABLE.

La présente invention concerne un support pliant pour table.

Les supports pliants connus de ce genre sont réalisés en plusieurs éléments usinés rendus mobiles les uns par rapport 5 autres par des charnières fixées à ces éléments. Il faut procéder aux usinages puis aux assemblages de ces éléments.

Le support selon l'invention, évite ces opérations successives puisqu'il peut être réalisé dans sa totalité en une seule opération de moulage par injection, en polypropylène.

10 La mince paroi moulée raccordant deux côtés successifs et divisant en deux parties un même pied, fait office de charnière permettant au support de se replier côté sur côté.

Le plateau, seconde et dernière pièce de l'ensemble constituant la table, s'emboîte dans le support, l'immobilisant rigidement en position ouverte.

Le piétement peut être selon un polygone dont le 1/2 périmètre contient un nombre entier de côtés.

Tel qu'il est représenté sur la figure 1 en vue perspective, le support s'inscrit dans la surface latérale d'un parallélépipède rectangle.

Les côtés 1 et 2 d'épaisseur réelle ou apparente (ils peuvent être évidés) ont une arête commune 5 de mince épaisseur déterminant la charnière.

De même, les côtés 2 et 3 ont une arête commune de même 25 nature; puis les côtés 3 et 4 avec leur arête 7 et enfin les côtés 4 et 1 avec leur arête commune 8.

Le plateau 9 se pose sur les chants des côtés 1, 2, 3, 4 du support. Il prend sa place entre des rebords verticaux menagés sur chacun de ces côtés, immobilisant rigidement le support.

30 Le plateau 9 peut être épaulé et s'engager dans les côtés 1, 2, 3, 4, immobilisant le support par l'intérieur.

La figure 2 représente le support replié, plateau retiré.

L'invention trouve son application directe dans le procédé de moulage par injection grâce auquel le support peut être obtenu en une seule opération.

REVENDICATIONS

SUPPORT PLIANT POUR TABLE

1. Support caractérisé par des côtés 1, 2, 3, 4, s'articulant autour des charnières 5, 6, 7, 8, de manière à se replier côtés sur côtés.
2. Support selon revendication 1 caractérisé par la possibilité de réalisation en une seule opération des côtés et des charnières par le procédé de moulage par injection.
3. Support selon la revendication 2 caractérisé par un piétement carré, rectangulaire, hexagonal ou octogonal.
4. Support selon revendication 1 caractérisé par son immobilisation en position ouverte au moyen d'un plateau séparé s'encastrant dans ce support.

2484804

1/1

FIG.1

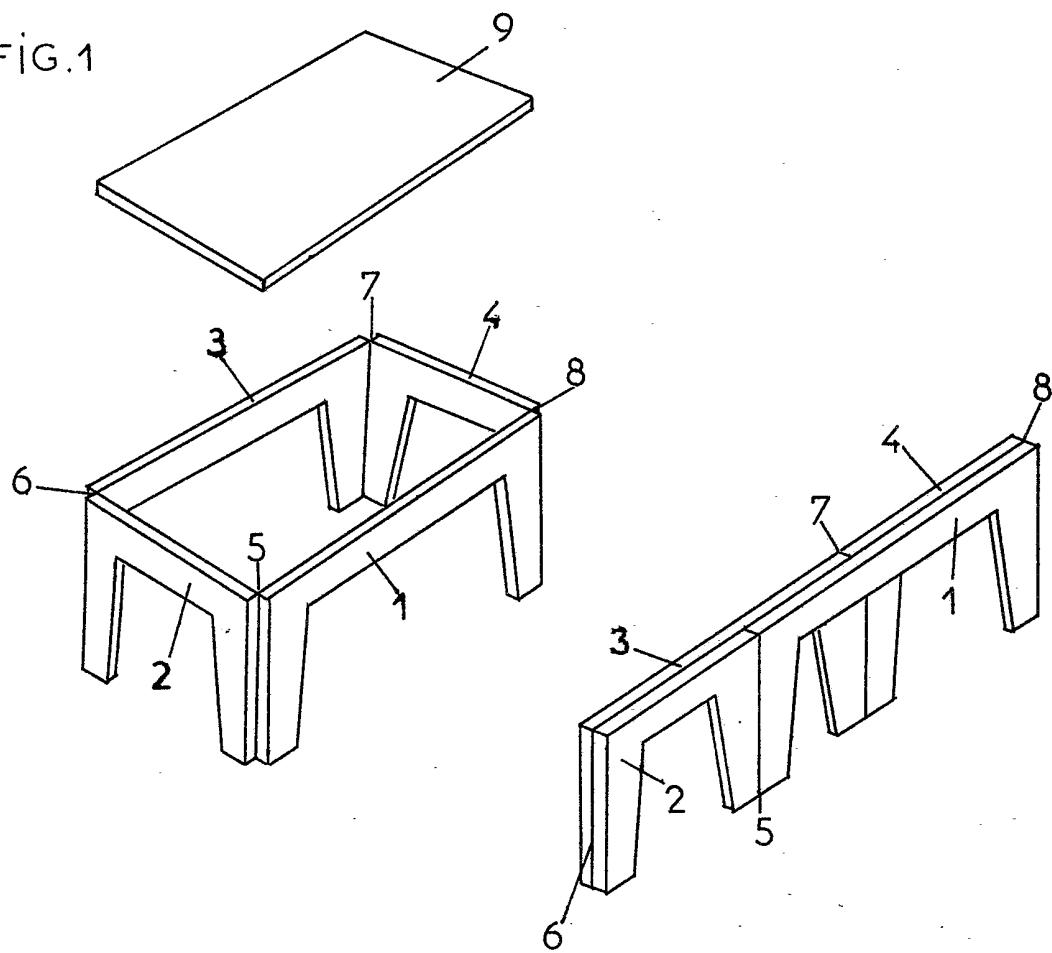


FIG.2